

Université du Québec (Siège social)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	-	-	-	-	-		-	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---		-	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	-	-	-	-	-		-	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	-	-	-	-	-		-	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
	Total de l'actif court terme		-	-	-	-	-	-	-	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	-	-	-		-	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	-	---	---		-	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		-	-	-	-	-	-	-	21

Université du Québec (Siège social)
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-		-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	- - -	- - -	- - -	- - -		-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	-	-	- - -	-	-		-	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	- - -	-	-		-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	-	-	-	-	-		-	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	-	-	- - -	- - -	-		-	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	-	-	-		-	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	-	-	-	-	-	-	-	32
Total du passif à court terme			-	-	-	-	-	-	-	
	Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	-	-	-	-	-		-	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-		-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	- - -	-	-	- - -	- - -		-	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-		-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	38
39	TOTAL DU PASSIF		-	-	-	-	-	-	-	39
SOLDES DE FONDS ¹										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	-	-	-	-	-	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	-	- - -	- - -	- - -	-	-	-	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -	-	- - -	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	-	- - -	- - -	-	-	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		-	-	-	-	-	-	-	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		-	-	-	-	-	-	-	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	-	---	---	---	---		-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	-	---	---	---	---		-	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	-	---	---	---	---		-	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	-	---	---	---	---		-	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	s/o	-	---	---	---	---		-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	---		-	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	-	---	---	---	---		-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	---		-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	-	---	---	---	---		-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	-	---	---	---	---		-	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		-	-	-	-	-	-	-	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	-	-	-	---	---		-	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	-	-	-	-	-		-	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:									
19	Ministère (530)	s/o	---	---	-	---	---		-	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	-	---	---		-	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	-	---	---		-	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	-	---	---		-	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		-	-	-	-	-	-	-	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	-	-	-	-	-		-	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-		-	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	-	-	-	-		-	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---		-	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	-	-	---	---	---		-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	-	-	-	---	-		-	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	-	-	-	-	-		-	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		-	-	-	-	-	-	-	34
35	TOTAL DES PRODUITS		-	-	-	-	-	-	-	35

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	-	-	---	---	---		-	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	-	-	---	---	---		-	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---	---		-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	-		-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	-	-	---	---	-		-	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	-	-	---	---	-		-	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	-	-	---	---	---		-	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---	---		-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	-	-	---	---	-		-	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	-	-	---	---	-		-	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		-	-	-	-	-	-	-	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(13 685 000)	---	---	---	---		(13 685 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-		-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-		-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	-	-	---	---	-		-	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	-	-	---	---	-		-	19
20	Bourses (735)	s/o	-	-	---	---	-		-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	-	-	-	-	-		-	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	-	-	---	---	-		-	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-		-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	-	-	-	---	-		-	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	-	-	---	---	-		-	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	-	-	-	---	-		-	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	-	-	---	---	-		-	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	-	-	---	---	-		-	28
29	Charges relatives à l'infonuagique (867)	s/o	---	---	-	---	---		-	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	-		-	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---		-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	-	-	-	-	-		-	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---		-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	-	---	---		-	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---		-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	-	-	-	-	-		-	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		(13 685 000)	-	-	-	-	-	(13 685 000)	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	-	-	---	---	-		-	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	-	-	-	-	-		-	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		(13 685 000)	-	-	-	-	-	(13 685 000)	43
44	TOTAL DES CHARGES		(13 685 000)	-	-	-	-	-	(13 685 000)	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		13 685 000	-	-	-	-	-	13 685 000	45

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		-	-	-	-	-	-	-	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé		-	-	-	-	-	-	-	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	(13 685 000)	-	-	-	-	-	(13 685 000)	5
6	Éxcédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		13 685 000	-	-	-	-	-	13 685 000	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(13 685 000)	---	---	---	---		(13 685 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	-	-	-		-	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	-	-	-		-	11
12	Sous-total		-	-	-	-	-	-	-	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		-	-	-	-	-	-	-	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS ²										
14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	-	-	-	-	-		-	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o		---	---	---			-	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---		---	---		-	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		-	-	-	-	-	-	-	20

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.
Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec (Siège social)
Produits reportés
Exercice 2024-2025
en \$

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)			S.O.	S.O.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)			S.O.	S.O.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)			S.O.	S.O.	
4	Activité de recherche			S.O.	S.O.	
5				S.O.	S.O.	
6				S.O.	S.O.	
7				S.O.	S.O.	
8				S.O.	S.O.	
9				S.O.	S.O.	
10				S.O.	S.O.	
11				S.O.	S.O.	
12				S.O.	S.O.	
13				S.O.	S.O.	
14				S.O.	S.O.	
15				S.O.	S.O.	
16				S.O.	S.O.	
17				S.O.	S.O.	
18				S.O.	S.O.	
19				S.O.	S.O.	
Total		-	-	S.O.	S.O.	-

Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000\$)		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation - Capital	Fonds de dotation - Produits nets non distribués	Autres fonds
		1	2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28	Montant en bas du seuil de 50 000 \$						
29							
30	Total des affectations des soldes de fonds	-	-	-	-	-	-

Seuil de signification de 50 000\$						
Informations additionnelles sur les autres actifs						
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	TOTAL ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

Seuil de signification de 50 000\$						
Informations additionnelles sur les autres passifs						
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Instruments financiers dérivés					
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
29						
30	TOTAL ⁽²⁾	-	-	-	-	-

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 19 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 38 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université du Québec (Siège social)
Détail Autres produits - Autres charges
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 10

[illegible]

Université du Québec (Siège social)
Redressements des soldes de fonds
Exercice 2024-2025
en \$

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement	Solde de fonds Fonds avec restrictions	Solde de fonds Fonds d'immobilisations	Solde de fonds Fonds de dotation	Solde de fonds Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	-	-	-	-	-
2	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	-	---	---	---	---
3	Autres redressements des années antérieures (compte 308) ¹	-	-	-	-	-
4	Total des redressements des soldes de fonds	-	-	-	-	-
5	Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12	Résiduel "Autres redressements des années antérieures" à précier	-	-	-	-	-

Note 1: les autres redressements des années antérieures doivent être expliqués dans les lignes de 6 à 11 en inscrivant les montants correspondants pour chaque fonds

		VERS					
AVANCES INTERFONDS DU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des avances aux autres fonds 6
1	Fonds de fonctionnement		-	-	-	-	-
2	Fonds avec restrictions	-		-	-	-	-
3	Fonds d'immobilisations	-	-		-	-	-
4	Fonds de dotation	-	-	-		-	-
5	Autres fonds	-	-	-	-		-
6	Total des avances reçues d'autres fonds	-	-	-	-	-	-

		VERS					
VIREMENTS INTERFONDS ^{Notes 1 et 2} DU		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Total des virements vers d'autres fonds 6
7	Fonds de fonctionnement						-
8	Fonds avec restrictions						-
9	Fonds d'immobilisations						-
10	Fonds de dotation						-
11	Autres fonds						-
12	Total des virements reçus d'autres fonds	-	-	-	-	-	-

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.

Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université du Québec (Siège social)
Informations additionnelles sur les virements interfonds
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$							
	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ³
1	VI (FF au FI) – Acquisition terrain bâtiments	---		---	---	-	
2	VI (FF au FI) – Acquisition autres immobilisations	---		---	---	-	
3	VI (FF au FI) – Acquisition RI	---		---	---	-	
4	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) terrain bâtiments	---		---	---	-	
5	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) autres immobilisations	---		---	---	-	
6	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) RI	---		---	---	-	
7	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiments	---		---	---	-	
8	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---		---	---	-	
9	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs RI	---		---	---	-	
10	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt interne (capital)	---		---	---	-	
11	VI (FF au FI) – Autres virements	---		---	---	-	
12	VI (FF au FAR)		---	---	---	-	
13	VI (FF au FD)	---	---		---	-	
14	VI (FF au AF)	---	---	---		-	
15	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds virés des années antérieures					-	
16	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements					-	
17	Total ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	

Seuil de signification de 100 000\$							
	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ³
18	VI (FAR au FF)		---	---	---	-	
19	VI (FD au FF)	---	---	---	---	-	
20	VI (AF au FF)	---	---	---		-	
21	VI (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds virés des années antérieures					-	
22	VI (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements					-	
23	Total ⁽²⁾	-	-	-	-	-	

Note 1: Le total de la ligne 17 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.
Note 2: Le total de la ligne 23 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.
Note 3: Commentaire au besoin, exemple : nom du projet, reserve, etc.

Avantages sociaux

Exercice 2024-2025

en \$

		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
	Composition des avantages sociaux				
1	Régime de retraite de l'université				-
2	Régie des rentes du Québec				-
3	Régime québécois d'assurance parentale				-
4	Fonds des services de santé (FSS)				-
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST				-
6	Assurance-emploi				-
7	Assurance-vie				-
8	Assurance santé et salaire				-
9	Exonération des droits de scolarité				-
10	Cotisation pour déficit actuariel du régime de retraite				-
11	Autres avantages sociaux				-
12	TOTAL	-	-	-	-

		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
	Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale par fonds				
13	Masse salariale ¹ (900 à 905), (910 à 915), (920 à 925), (930 à 934), (940 à 944), (950 à 954), (960 à 964), (970 à 974), (980 à 985), et (997)	-	-	-	-
14	Ratio (Avantages sociaux /Masse salariale, en %)				

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c’est-à-dire qu’elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.

Annexe 16 (suite)

		Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé				Immobilisations nettes à la fin de l'année
						Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation	Solde à la fin de l'année	
24	Projets en cours	-			-	-			-	-
25	Terrains	-			-	-			-	-
26	Aménagement de terrains	-			-	-			-	-
27	Bâtiments	-			-	-			-	-
28	Bâtiments - construction prestigieuse	-			-	-			-	-
29	Améliorations majeures aux bâtiments	-			-	-			-	-
30	Améliorations locatives	-			-	-			-	-
31	Équipements informatiques	-			-	-			-	-
32	Équipements de communication multimédia	-			-	-			-	-
33	Mobilier et équipement de bureau	-			-	-			-	-
34	Autres équipements	-			-	-			-	-
35	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	-			-	-			-	-
36	Documents de bibliothèques	-			-	-			-	-
37	Manuels pédagogiques	-			-	-			-	-
38	Matériels roulants	-			-	-			-	-
39	Réseaux de télécommunications	-			-	-			-	-
40	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-			-	-			-	-
41	Autres actifs corporels (note A)	-			-	-			-	-
42	Actifs non amortissables	-			-	-			-	-
43	Logiciels (note B)	-			-	-			-	-
44	Développements informatiques (note B)	-			-	-			-	-
45	Autres actifs incorporels	-			-	-			-	-
46	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.

Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux* (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

Université du Québec (Siège social)

Annexe 17

Salaire moyen par catégorie de personnel

Exercice 2024-2025

en \$

	CATÉGORIES DE PERSONNEL	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction		
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs		
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		
5	Associés à l'enseignement et à la recherche		
6	Professionnel non enseignant		
7	Soutien technique		
8	Soutien de bureau		
9	Métiers et ouvriers		
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours		

Université du Québec (Siège social)

Annexe 18

Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants ^(note1)

Exercice 2024-2025

Ensemble des fonds

en \$

		1
No ligne	Comptes des frais institutionnels obligatoires	Revenus FIO
1	Frais d'admission (447)	-
2	Frais d'inscription (448)	-
3	Frais technologiques (449)	-
4	Frais de droits d'auteur (451)	-
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de polongation (452)	-
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	-
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	-
8	Services aux étudiants (456)	-
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	-
10	Total pour les frais institutionnels obligatoires ⁽²⁾	-
11	Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :	
12		
13		
14		

No ligne	Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	FIO perçus
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires	
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	
17	Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	-

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	-
19	Dons et campagnes de financement (459) ⁽³⁾	-
20	Ventes de notes de cours (462)	-
21	Vente ou locations de matériel ou d'équipements (463)	-
22	Reconnaissance des acquis (464)	-
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	-
24	Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO) ⁽⁴⁾	-
25	Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :	
26		
27		
28		
29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement	
No ligne	Autres frais perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	Autres frais perçus
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	
33	Cotisations aux associations étudiantes	
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)	
35	Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	-

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 29.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle ^(note 1)

Exercice 2024-2025

en \$	1	2
	Fonds de fonctionnement ^(note 2)	
	2023-2024	2024-2025
Solde de fonds au début aux fins de la subvention conditionnelle (note 3) (1)	-	-
Produits (2) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	-	-
Charges (3) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	-	(13 685 000)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)	-	13 685 000
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	-	-
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	-	-
Annulation des coûts des avantages sociaux futurs (7) (compte 704 du SIFU)	-	(13 685 000)
Annulation des gains (-) et pertes latents (8) (Compte 879 du SIFU)	-	-
Annulation des impacts financiers de la COVID 19 (note 4) (9)	-	
Résultats annuels ajustés aux fins de la subvention conditionnelle (10) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9)	-	-

Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle avant ajustements du Ministère (11) = (1) + (10)	-	-
Ajustements après révision ^(note 2) (12)	-	
Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle (13) = (11) + (12)	-	-
Conciliation solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle par rapport au solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités ^(note 3)		
Annulation ajustements cumulés aux fins de la subvention conditionnelle (14) ^(note 4) = - (7) - (8) cumulés	-	13 685 000
Redressements des années antérieurs cumulés (15)	-	-
Réévaluation et autres éléments régimes de retraite cumulé (16)	-	(13 685 000)
Solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (17)= (13) + (14) + (15) + (16)	-	-

Note 1: Voir la règle budgétaire 4.1.8 (2024-2025).

Note 2 : Les ajustements après révision seront inscrits par le Ministère au besoin.

Note 3 : Solde de fonds aux fins de la subvention conditionnelle à partir du solde du fonds de fonctionnement au 30 avril 2010.

Note 4 : Incluant les'impacts financiers rapportés par les établissements au ministère dans le formulaire de recensement des coûts liés à la COVID-19 cumulé et l'annulation des revenus relatifs au décret du 24 mars 2010 cumulé

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Produits non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce					
Dons en nature					
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	---	---	---	---	---
Autre 1					
Autre 2					
Autre 3					
Autre 4					
Autre 5					
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
Total	-	-	-	-	-

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2024-2025 (T)		
2023-2024 (T-1)		
2022-2023 (T-2)		

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes)	Redressements des apports reportés au début (court et long termes)	Nouveaux apports reportés de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés à la fin (court et long termes)
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	note 6
		1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada	-			-		-
2	Conseil de recherches en sciences humaines	-			-		-
3	Santé Canada	-			-		-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	-			-		-
5	Instituts de recherche en santé du Canada	-			-		-
6	Fondation canadienne pour l'innovation	-			-		-
7	Chaires de recherche du Canada	-			-		-
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)	-			-		-
9	Total pour le fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début	Redressement des apports reportés au début	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 7		note 8	note 6
		1	2	3	4	5	6=1+2+3-4+5	7	8=6-7
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada	-			-	-	-	-	-
11	Total pour le fonds des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 1: [Report automatique](#) des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: [Saisie manuelle](#) des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: [Saisie manuelle](#) des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: [Report automatique](#) des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 et 423).

Note 5: [Saisie manuelle](#) des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Les apports reportés à la fin doivent correspondre à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: [Report automatique](#) des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: [Report automatique](#) du compte 532 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Gouvernement du Canada".

Université du Québec (Siège social)
Continuité des apports reportés - Gouvernement du Québec
2024-2025

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Ajustements note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère	-			-		-
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec	-			-		-
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)	-			-		-
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)	-			-		-
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)	-			-		-
6	Université du Québec et ses constituantes	-			-		-
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)	-			-		-
8	Total pour le fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec	-			-	-	-	-	-
10	Total pour le fonds des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 1: [Report automatique](#) des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: [Saisie manuelle](#) des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, ainsi que des transferts des reliquats du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement.

Note 3: [Saisie manuelle](#) des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 261, 262, 360 et 361 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: [Report automatique](#) des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497, 515 et 520).

Note 5: [Saisie manuelle](#) des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total à la ligne 8 des apports reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 261 et 262 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique des compte 530 et 531 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – gouvernement du Québec".

Note 9: Le total des apports reportés doit correspondre à la sommation des comptes 360 et 361

Université du Québec (Siège social)
Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources
Exercice 2024-2025

(en \$)

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS							
No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes)	Redressement des apports reportés au début	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes)
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	note 6
		1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Municipalités	-			-		-
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés	-			-		-
3	Gouvernements autres provinces	-			-		-
4	Gouvernements étrangers	-			-		-
5	Produits non gouvernementaux	-			-		-
6	Produits provenant d'une fondation	-			-		-
7	Total pour le fonds avec restrictions	-	-	-	-	-	-

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS									
No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début	Redressement des apports reportés au début	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 7		note 8	note 6
		1	2	3	4	5	6=1+2+3-4+5	7	8=6-7
8	Autres sources	-			-	-	-	-	-
9	Total pour le fonds des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 1: [Report automatique](#) des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: [Saisie manuelle](#) des redressements des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: [Saisie manuelle](#) des montants comptabilisés à titre d'apport reporté et/ou produit reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: [Report automatique](#) des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 424, 426, 428, 429, 430, 431 et 446).

Note 5: [Saisie manuelle](#) des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total des apports et des produits reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: [Report automatique](#) des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: [Report automatique](#) du compte 533 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Autres sources".

Université du Québec (Siège social)

Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds

Exercice 2024-2025

Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations

en \$

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	-	-	-	-
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	-	-	-	-
3	Santé Canada (417)	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	-	-	-
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	-	-	-
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	-	-	-
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	-	-	-
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	-	-	---	-
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	---	---	-	-
10	Total	-	-	-	-

Subvention reportable	Libellé du volet	Libellé du sous-volet	Apports reportés au début ^(note 4)	Ajustements ^(note 5)	Nouveaux apports de l'exercice ^(note 6)	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations ^(note 7)	Apports reportés à la fin (court et long termes) ^{note 2}	Commentaire de l'Université
			1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5	7
2.1.8 Stages en pratique sage-femme			-					-	
2.1.9 Études doctorales en psychologie clinique			-					-	
2.1.10 Formation en sciences infirmières			-					-	
2.1.11.1 Formation des médecins	2.1.11.1 Deuxième demande d'augmentation d'admission		-					-	
2.1.11.1 Formation des médecins	2.1.11.1 Deuxième demande d'augmentation d'admission		-					-	
2.1.11 Formation des médecins			-	-	-	-	-	-	
2.2.1 Pôles régionaux	2.2.1.1 Concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires		-					-	
2.2.1 Pôles régionaux	2.2.1.2 Mise en place par les pôles régionaux de projets complémentaires axés vers l'innovation, les partenariats inter-pôles et qui favorisent les transitions entre les différents		-					-	
2.2.1 Pôles régionaux			-	-	-	-	-	-	
2.2.2 Déploiement des zones d'innovation			-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.1 Optimisation et développement de l'offre de formation		-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.2 Développement concerté d'activités de formation à distance		-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.3 Offre d'un programme de formation d'appoint destiné aux professionnels formés à l'étranger		-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation			-	-	-	-	-	-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.1 Bourses d'excellence aux futurs enseignants		-					-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.2 Bourses de persévérance pour les étudiants inscrits à la maîtrise qualifiante en enseignement		-					-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.3 Bourses aux doctorantes et aux doctorants en sciences de l'éducation		-					-	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation			-	-	-	-	-	-	
2.3.2 Bourses en psychologie clinique			0					-	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières	Le volet 1: les bourses de maîtrise		-					-	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières	Le volet 2: les bourses doctorales		-					-	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières			-	-	-	-	-	-	
2.4.1 Services spécialisés pour l'intégration des personnes en situation de handicap			-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 1 : Programme régulier		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 2 : Dénarrage de petites cohortes		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 3 : Stage en milieu autochtone		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 4 : Projets particuliers		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 7 : Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones			-	-	-	-	-	-	
2.4.3 Lutte contre l'homophobie et la transphobie			-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 1 : Soutenir des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles signifiants ou inspirants		-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 2 : Soutenir l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études par les étudiants universitaires		-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 3 : Soutenir le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants		-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 4 : Soutenir les initiatives favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur		-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026			-	-	-	-	-	-	

